

L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE INC.



**C'EST LE TEMPS DE PASSER À L'ACTION
ET DE NE RIEN FAIRE**

Incroyable! Une des actions des plus importantes pour la conservation des lacs est de ne rien faire!

Les bandes riveraines des plans d'eau, dont les lacs, doivent demeurer à l'état naturel et comprendre les 3 strates de végétation soit les herbacées, les arbustes et les arbres.

Une bande riveraine dénaturisée où l'on retrouve pelouse et quelques arbres seulement est inefficace pour la conservation des lacs.

Voici comment une bande riveraine protège un lac

1- La végétation utilise pour ses propres besoins une proportion importante de phosphore et fixe également une partie de l'azote que l'on retrouve au sol.

2- Ensemble, les plantes herbacées, arbustes et arbres produisent une maximum d'effet quant à la rétention du phosphore et de l'azote. Leurs racines (systèmes radiculaires) créent un maillage réduisant les ruissellements, l'érosion du sol et favorisant la rétention des sédiments.

3- L'ombrage créé par la végétation : durant le printemps, ralentit la fonte des neiges et diminue le ruissellement rapide vers le lac. Durant l'été, cet ombrage au bord d'un lac dans la zone littorale réduit le réchauffement de l'eau et limite la prolifération de plantes aquatiques et d'algues bleu-vert.

La façon la plus efficace de restaurer une bande riveraine et
DE NE RIEN FAIRE ou presque :

a) Ne pas passer la tondeuse pour permettre à cette bande riveraine de revenir à l'état naturel et s'interdire toute tentative de contrôle de la végétation, que ce soit par des moyens mécaniques ou par l'usage d'herbicides.

b) Laisser la nature reprendre ses droits et vous allez voir comment cette nature s'y prend pour rétablir avec le temps les trois strates de végétation : herbacée, arbustive et arborescente...et ramener aussi la faune qui y habitait.

c) Comme il faut plus de temps que les herbacées et les arbustes pour que des arbres s'installent sur un terrain nu, et qu'il y a des limites à ne rien faire, on peut donc planter des arbres pour aider la nature.

Bon été ! Consultez aussi cet article sur le site web de Saint-Anaclet <http://www.saintanacletdelessard.qc.ca/>

André Lévesque, président 418-722-9637 07/2010